

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL
SYSTÈMES POLITIQUES D'AMÉRIQUE LATINE
POL4111-50
Hiver 2014

Professeur Julián Durazo Herrmann
Disponibilité sur rendez-vous :
durazo.julian@uqam.ca

Descriptif du cours

Cours d'introduction axé sur l'assimilation des principales caractéristiques socioéconomiques et sociopolitiques de l'Amérique latine. Structures et institutions politiques du sous-continent. Identification des groupes, forces politiques et sociales à l'œuvre dans les sociétés latino-américaines; armée, partis politiques, syndicats, églises, mouvements sociaux. Organisation et institutionnalisation du pouvoir politique.

Objectifs du cours

L'Amérique latine est depuis longtemps un laboratoire politique. Les institutions politiques y prennent des dimensions particulières, grâce à la présence de conditions sociales et économiques uniques. L'étude des systèmes politiques latinoaméricains représente donc une façon de jeter un nouveau regard sur certains concepts-clés de la science politique, tels l'État, le pouvoir exécutif, les élections ou les partis politiques. À partir d'une perspective comparative, combinant réflexions théoriques et études de cas empiriques, ce cours nous permettra d'étudier en profondeur le fonctionnement politique d'une région vitale du monde.

Dynamique du cours

Les cours seront donnés par le professeur sous la forme d'exposés magistraux. Tous les étudiants sont invités à participer activement avec des commentaires et des questions. Toutes les lectures sont obligatoires. Chaque session a une ou plusieurs lectures assignées, qui doivent être lues à l'avance. Le recueil de textes et le livre *Réflexions sur le centenaire de la Révolution mexicaine. Un siècle bigarré* sont disponibles à la Coop UQAM. La plupart des textes sont aussi disponibles à la bibliothèque de sciences juridiques et politiques de l'UQAM.

L'évaluation

L'évaluation du cours est axée sur le développement d'un projet de recherche en deux étapes, évaluées de la façon suivante :

Première version du travail de recherche, à remettre le 7 mars 2014 (25%). Choisissez un sujet de politique intérieure latino-américaine sur lequel vous écrirez un travail de recherche. Si vous faites face à une pénurie d'idées, parcourez le plan de cours : est-ce qu'il y a un pays ou un sujet qui attire particulièrement votre attention? Considérez aussi les nouvelles : est-ce qu'il y a un événement qui vous intéresse? Ou bien quelque chose qui vous repousse? Pensez aussi aux liens entre votre sujet et les questions théoriques de la science politique : qu'est-ce que votre sujet nous apprend à propos de la politique en général? N'hésitez pas à parler avec moi. Profitez aussi de l'expertise du Centre Paulo-Freire.

Commencez votre texte par une question. Ensuite, proposez une réponse en un seul paragraphe : ce sera votre postulat. Par la suite, écrivez un travail de recherche de 12 pages (à double interligne) où vous démontrez la justesse de votre postulat. Ce travail doit obligatoirement avoir un titre, une introduction, au moins trois sections distinctes —qui correspondent aux différents arguments relevant de votre postulat— et une conclusion. Vous devez aussi présenter une bibliographie détaillée (non incluse dans la limite de 12 pages).

Deuxième étape du travail de recherche, à remettre le 4 avril 2014 (40%). Travail final de recherche (maximum de 15 pages à double interligne, plus bibliographie). Il s'agit de la version révisée de la deuxième étape. Vous y aurez répondu aux commentaires qui vous auront été faits et vous y aurez aussi développé votre recherche de façon indépendante. Pour vérification, vous devez soumettre la première étape corrigée. Encore une fois, venez parler avec moi et profitez de l'expertise du Centre Paulo-Freire.

Un *examen final* (35%), à répondre à la maison et à remettre le 17 avril 2013, testera vos connaissances sur l'ensemble du cours à partir de questions concrètes ainsi que d'un court essai.

Pour tous les éléments de l'évaluation, des instructions précises seront pourvues une semaine à l'avance. Une pénalité de cinq points par jours sera imposée aux travaux et examens en retard, fins de semaine incluses, sauf sur présentation d'une preuve d'absence valable. Aucun travail ni examen ne sera accepté après cinq jours. Le privilège de travail additionnel ne sera accordé en aucun cas.

Jusqu'à dix points supplémentaires seront attribués à ceux et celles qui fourniront un compte-rendu critique de trois à cinq pages (voir le *Guide de méthodologie en science politique* du Centre Paulo-Freire) sur l'exposition ou une des tables rondes de la série de conférences *Avoir le courage de ses convictions*. Le compte-rendu critique doit être remis au plus tard le 11 avril 2014. Aucun compte-rendu critique ne sera accepté après cette date.

La grille de conversion utilisée sera celle du département de science politique :

Note	Intervalle
A+	[92,5 – 100]
A	[88,5 – 92,5]
A-	[84,5 – 88,5]
B+	[81,5 – 84,5]
B	[78,5 – 81,5]
B-	[74,5 – 78,5]
C+	[71,5 – 74,5]
C	[68,5 – 71,5]
C-	[64,5 – 68,5]
D+	[62,5 - 64,5]
D	[59,5 – 62,5]
E	[0 – 59,5]

Programme du cours

1. Introduction

- Qu'est-ce que l'Amérique latine?

2. L'État

- Pierre Bon, « L'État en Amérique latine », *Pouvoirs*, no. 98, 2001, p. 17-36. (Disponible sur www.cairn.info)
- Daniel van Eeuwen et Yolande Pizetty-van Eeuwen, « Existe-t-il des États dans la Caraïbe? », *Cahiers de l'Amérique latine*, no. 16, 1993, pp. 131-146. (Disponible sur www.iheal.univ-paris3.fr – onglet Éditions)

3. Les échelles de l'État

- Vicente Ugalde, « Municipalité et municipalisme sous le régime post-révolutionnaire », en Julián Durazo Herrmann (dir.), *Réflexions sur le centenaire de la Révolution mexicaine. Un siècle bigarré*, Québec, Presses de l'Université du Québec, 2013, pp. 11-36.
- Lucy Luccisano et Laura Macdonald, « Le néolibéralisme, le semi-clientélisme et la théorie politique de l'échelle dans les mesures anti-pauvreté mexicaines », *Politique et sociétés*, 30 :2 (2011), pp. 173-201. (Disponible sur www.erudit.org)

4. Transitions démocratiques?

- Daniel Carrasco Brihuega, « Démocratie locale et concurrence politique au Mexique », en Julián Durazo Herrmann (dir.), *Réflexions sur le centenaire de la Révolution mexicaine. Un siècle bigarré*, Québec, Presses de l'Université du Québec, 2013, pp. 131-154.
- Alain Labrousse, « Les Tupamaros : de la lutte armée à la voie électorale (1964-2009) », *Problèmes d'Amérique latine*, no. 74, 2009, pp. 17-36. (Disponible sur www.cairn.info)

5. Représentation

- Jacqueline Jiménez Polanco, « La représentation politique des femmes en Amérique latine », en Bérengère Marques-Pereira et Patricio Nolasco (coords.), *La représentation politique des femmes en Amérique latine*, Bruxelles – Paris, GELA-IS – L'Harmattan, 2001, pp. 27-81.

6. Dynamiques électorales

- Sylvia Robin, « L'effondrement de la représentation et crise politique en Argentine », *Cahiers de l'Amérique latine*, no. 41, 2002, pp. 19-32. (Disponible sur www.iheal.univ-paris3.fr – onglet Éditions)
- Natalia Brandler, « Les élections au Venezuela, de l'abstention comme forme de protestation à une participation inhabituelle », *Problèmes d'Amérique latine*, no. 65, 2007, pp. 33-61.

7. Démocratie participative

- Leonardo Avritzer, « Nouvelles sphères publiques au Brésil : démocratie locale et délibération politique », en Marie-Hélène Bacqué *et al.*, *Gestion de proximité et démocratie participative*, Paris, La Découverte, 2005, pp.231-251.
- Marion Gret et Yves Sintomer, *Porto Alegre. L'espoir d'une autre démocratie*, Paris, La découverte, 2005, pp. 31-64 (2^e éd.).

8. Démocratie participative – suite et fin

- David Recondo, « Les paradoxes de la démocratie participative en Amérique latine : une comparaison des trajectoires mexicaine et colombienne », en Catherine Neveu (dir.), *Cultures et pratiques participatives : perspectives comparatives*, Paris, L'Harmattan, 2007, pp. 255-276.
- Françoise Montambeault, « Municipalisation et participation citoyenne au Mexique: vers une décentralisation participative et démocratique? », en Julián Durazo Herrmann (dir.), *Réflexions*

sur le centenaire de la Révolution mexicaine. *Un siècle bigarré*, Québec, Presses de l'Université du Québec, 2013, pp. 155-182.

9. L'État de droit

- Olivier Dabène, *Amérique latine : la démocratie dégradée*, Bruxelles, Complexe, 1997, pp. 55-74.
- Guillermo O'Donnell, « Repenser la théorie démocratique : perspectives latino-américaines », *Revue internationale de politique comparée*, 8:2 (2001), pp. 199-224.
(Disponible sur www.cairn.info)

10. La difficile construction de l'État de droit

- Louis Naud Pierre, « La juridicisation de la vie sociopolitique et économique en Haïti. Enjeux et limites », *Droit et société*, no. 65, 2007, pp. 123-151.
(Disponible sur www.cairn.info)
- Nelson Arteaga Botello, « La guerre contre l'insécurité au Mexique », en Julián Durazo Herrmann (dir.), *Réflexions sur le centenaire de la Révolution mexicaine. Un siècle bigarré*, Québec, Presses de l'Université du Québec, 2013, pp. 183-210.

11. Mouvements sociaux

- Pedro Brieger, « Les assemblées de voisins, une expérience inédite dans la politique », in Diana Quattrocchi-Woison (dir.), *Argentine : enjeux et racines d'une société en crise*, Paris, Tiempo – Le félin, 2003, pp. 335-353.
- Martín Aguilar Sánchez, « Veracruz: caractéristiques de l'action collective à un siècle de la Révolution mexicaine » en Julián Durazo Herrmann (dir.), *Réflexions sur le centenaire de la Révolution mexicaine. Un siècle bigarré*, Québec, Presses de l'Université du Québec, 2013, pp. 211-234.

12. « Nouveaux acteurs politiques » : les peuples indigènes

- Pierre Beaucage, « Les autochtones et l' 'éternelle révolution mexicaine' », en Julián Durazo Herrmann (dir.), *Réflexions sur le centenaire de la Révolution mexicaine. Un siècle bigarré*, Québec, Presses de l'Université du Québec, 2013, pp. 59-80.
- Hervé do Alto, « Ethnicité et classe dans les luttes populaires en Bolivie : de la Révolution nationale de 1952 au gouvernement d'Evo Morales », en Gabriel Vommaro (coord.), *La « carte rouge » de l'Amérique latine*, Bellescombes-en-Bauges, Croquant, 2008, pp. 51-75.

13. « Nouvelles actrices politiques » : les femmes

- Marie-France Labrecque, « Yucatán, 'bastion féministe de la Révolution mexicaine'? », en Julián Durazo Herrmann (dir.), *Réflexions sur le centenaire de la Révolution mexicaine. Un siècle bigarré*, Québec, Presses de l'Université du Québec, 2013, pp. 103-128.
- Aída Hernández Castillo, « Les relations entre l'État et les peuples indigènes au Mexique : les promesses non tenues de la Révolution », en Julián Durazo Herrmann (dir.), *Réflexions sur le centenaire de la Révolution mexicaine. Un siècle bigarré*, Québec, Presses de l'Université du Québec, 2013, pp. 81-102.

Pour préparer l'examen final

- Julián Durazo Herrmann, « Révolution, ruptures et continuité au Mexique », en Julián Durazo Herrmann (dir.), *Réflexions sur le centenaire de la Révolution mexicaine. Un siècle bigarré*, Québec, Presses de l'Université du Québec, 2013, pp. 285-304.

LE CENTRE PAULO FREIRE

Le Centre Paulo Freire, qui est animé par des étudiantes et étudiants de deuxième et troisième cycles sera ouvert 5 jours par semaine, au local A-3645. Le Centre offre un service d'appui académique aux étudiantes et étudiants inscrits dans les programmes de science politique. Pour connaître leurs heures d'ouverture, SVP composez le 514 987-3000 poste 2544.

PLAGIAT

Règlement no 18 sur les infractions de nature académique

Tout acte de plagiat, fraude, copiage, tricherie ou falsification de document commis par une étudiante, un étudiant, de même que toute participation à ces actes ou tentative de les commettre, à l'occasion d'un examen ou d'un travail faisant l'objet d'une évaluation ou dans toute autre circonstance, constituent une infraction au sens de ce règlement

La liste non limitative des infractions est définie comme suit :

- la substitution de personnes ;
- l'utilisation totale ou partielle du texte d'autrui en le faisant passer pour sien ou sans indication de référence ;
- la transmission d'un travail pour fins d'évaluation alors qu'il constitue essentiellement un travail qui a déjà été transmis pour fins d'évaluation académique à l'Université ou dans une autre institution d'enseignement, sauf avec l'accord préalable de l'enseignante, l'enseignant ;
- l'obtention par vol, manœuvre ou corruption de questions ou de réponses d'examen ou de tout autre document ou matériel non autorisés, ou encore d'une évaluation non méritée ;
- la possession ou l'utilisation, avant ou pendant un examen, de tout document non autorisé ;
- l'utilisation pendant un examen de la copie d'examen d'une autre personne ;
- l'obtention de toute aide non autorisée, qu'elle soit collective ou individuelle ;
- la falsification d'un document, notamment d'un document transmis par l'Université ou d'un document de l'Université transmis ou non à une tierce personne, quelles que soient les circonstances ;
- la falsification de données de recherche dans un travail, notamment une thèse, un mémoire, un mémoire-créditation, un rapport de stage ou un rapport de recherche.

Les sanctions reliées à ces infractions sont précisées à l'article 3 du Règlement no 18.

Pour plus d'information sur les infractions académiques et comment les prévenir : www.integrite.uqam.ca

ENTENTE D'ÉVALUATION

Une entente [démocratique] doit intervenir entre [l'enseignantE] et les [étudiantEs inscritEs] à ce groupe-cours sur les aspects particuliers suivants :

- a. le nombre et les échéances des évaluations;
- b. la pondération respective des contenus ou objets d'évaluation dans l'évaluation globale.

Cette entente doit respecter les modalités et échéances déjà établies, lorsque s'effectue une évaluation commune à plusieurs groupes d'un même cours.

Modalités d'application de l'évaluation et de la notation

- a. Si un examen fait partie des modalités d'évaluation, il ne peut intervenir dans le résultat global pour plus de cinquante pour cent (50%). Les autres éléments d'évaluation ne sont pas assujettis à cette disposition.
- b. Si l'évaluation porte sur un unique travail de trimestre, la production de ce travail doit donner lieu à plus d'une évaluation et à l'attribution d'une notation d'étape.
- c. Procédure

Cette entente [démocratique] doit être consignée et doit intervenir dans les deux semaines qui suivent le début officiel des cours (ou dans un laps de temps proportionnel s'il s'agit d'un cours à horaire spécial). L'entente à laquelle souscrivent [l'enseignantE] et la majorité des [étudiantEs présentEs] doit être signée par [l'enseignantE] et par deux [étudiantEs] du groupe-cours qui agissent alors à titre de témoins.